

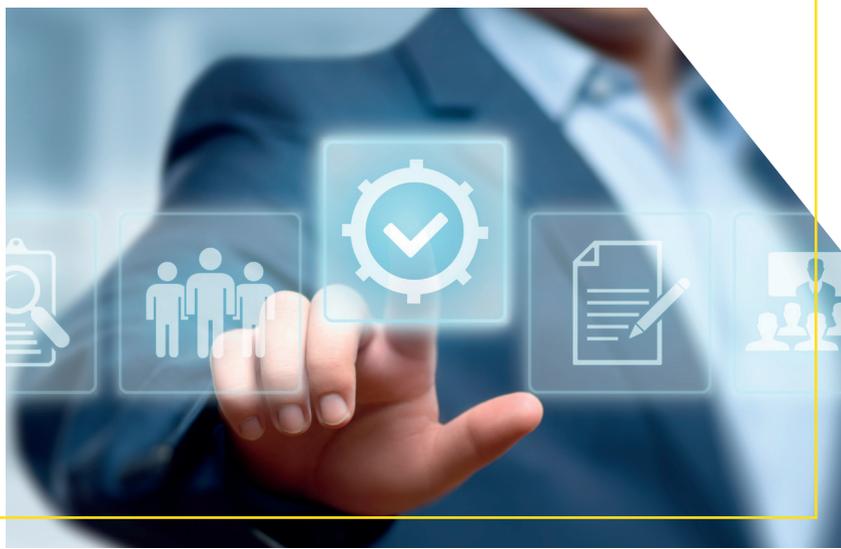
4. RÉGLEMENTATION

Nous avons travaillé ces dernières années à Raloe, sur l'adaptation de nos ascenseurs aux besoins de nos clients, ainsi qu'à tous types de solutions et de gaines.

A la date d'aujourd'hui, nous disposons des certifications nécessaires pour couvrir les besoins de toute installation.

Certificats

- Norme UNE EN ISO 9001:2015
- Directive Ascenseurs 2014/33/UE, annexe xl, module



La qualité, notre priorité

La politique de qualité de Raloe a pour objectif fondamental l'amélioration continue, et pour sa réalisation les mesures suivantes sont établies :

- Assurer la satisfaction du client et le respect de la réglementation applicable au produit et à l'activité, en lui proposant la solution la mieux adaptée à ses besoins.
- Garantir à tout le personnel de Raloe le niveau de formation nécessaire pour le développement des tâches requises dans leur poste.
- Maintenir les conditions de travail pour assurer la satisfaction et la sécurité de ses travailleurs.
- Améliorer continuellement l'efficacité du système de gestion de la qualité.
- Atteindre le niveau de profit nécessaire pour maintenir la structure organisationnelle et continuer à investir dans la R & D, les nouvelles technologies et la formation, pour être dans les meilleures conditions pour satisfaire les professionnels du secteur de l'élévation verticale.

Offrir des services à valeur ajoutée grâce à l'utilisation des meilleures solutions technologiques pour nos clients afin d'assurer la durabilité et le strict respect des exigences techniques et de sécurité.

L'organisme de certification du TÜV Rheinland Industrie Service GmbH pour les ascenseurs et leurs éléments de sécurité garantit la qualité conformément à la directive européenne sur les ascenseurs 2014/33/EU, annexe xl. Module H1

Directives d'ascenseurs 2014/33/UE, Anexe XI, Module H1.

EN 81.20 - 81.50	Règles de sécurité pour la construction et installation d'ascenseurs.
EN 81.21	Règles de sécurité pour la construction et installation d'ascenseurs. Ascenseurs pour personnes et monte-charges. Ascenseurs nouveaux pour passagers et monte-charges dans immeubles existants.
EN 81.28	Les systèmes d'alarme pour tous les types d'ascenseurs de passagers et de passagers et de marchandise EN 81 Standards.
EN 81.58	Spécifie la méthode d'essai pour la détermination de la résistance au feu des portes palières d'ascenseurs qui peuvent être exposées au feu par le côté de la plante ⁽¹⁾ .
EN 81.70	Exigences minimales pour un accès sûr et indépendant et l'utilisation d'ascenseurs par des personnes handicapées. Cette norme propose 3 différents niveaux d'accessibilité : type 1, type 2 et type 3. ⁽²⁾
EN 81.71: 2005	Applications particulières pour les ascenseurs des passagers ainsi que des passagers + charges. Part 71: Pour les ascenseurs qui peuvent être utilisés afin de lutter contre le vandalisme.
EN 81.72	Règles de sécurité pour la construction et l'installation d'ascenseurs. Applications particulières pour les ascenseurs des passagers ainsi que des passagers + charges. Partie 72: Ascenseurs contre incendie équipés avec un hall d'entrée protégé.
EN 81.73	Règles de sécurité pour la construction et l'installation d'ascenseurs. Applications particulières pour les ascenseurs des passagers ainsi que des passagers + charges. Partie 73: Comportement des ascenseurs en cas d'incendie dans un bâtiment.
EN.81.76	Règles de sécurité pour la construction et l'installation d'ascenseurs. Applications particulières pour les ascenseurs des passagers ainsi que des passagers + charges. Partie 76 : Évacuation des personnes handicapées qui utilisent les ascenseurs.
VDI 4707	Efficacité énergétique dans les ascenseurs.
VDI 2566	Conception acoustique pour les ascenseurs sans salle de machines.

